

Déclaration liminaire au CSA du 1^{er} décembre 2023

Monsieur le Président du CSA et DRFiP de Haute-Garonne

Les élu·e·s de Solidaires Finances Publiques 31 vous demandent de modifier l'ordre du jour et d'évoquer en premier point le sujet du vote sur le Règlement intérieur du CSA Local enfin présenté, un an après les élections professionnelles. Nous souhaitons ainsi connaître les modifications que vous intégrez au RI suite aux propositions unanimes des organisations syndicales. Nous ne siégerons pas au-delà de ce point compte-tenu de l'attitude scandaleuse et tout simplement incroyable du Directeur Général à qui nous vous demandons de transmettre cette déclaration.

Nous venons d'apprendre qu'il reporte en janvier 2024 les négociations indemnitaires en cours alors qu'une réunion était prévue ce jour et que les attentes des personnels sont immenses au regard des besoins de reconnaissance exprimées de longue date. Il donne en cela l'impression d'un gamin qui boude après que son maître lui a fait des reproches, lui qui était jusqu'alors un si bon élève.

Le Directeur Général justifie cette décision par le fait que les organisations syndicales, notamment *Solidaires Finances Publiques* se soient exprimées publiquement sur les difficultés majeures produites par le fiasco GMBI et la situation des hausses constatées par tout un chacun dans le réseau : hausse massive des avis THS, multiplications des sollicitations par mail et téléphone, et réclamations contentieuses...

Il s'offusque donc, avec une punition collective à toute notre collectivité professionnelle, de communications syndicales alors que lui-même, et vous aussi par ailleurs, ne cessez de divulguer publiquement des éléments de langages gouvernementaux en niant les loupés de votre administration. Au demeurant, vous risquez vous aussi d'être tancé par le Directeur Général qui nous reproche d'exagérer les chiffres d'augmentation des impositions, lui qui les situe à 3 % alors que vous les fixez à 25 % dans la presse locale.

C'est honteux vis-à-vis des contribuables et des personnels sous pression depuis des mois. C'est honteux et vous place une nouvelle fois en relais politique et VRP du gouvernement, bien loin de votre statut de fonctionnaire.

Par exemple, l'évocation du caractère automatique des dégrèvements à venir ignore et méprise la réalité : ce sont des agents en chair et en os qui devront gérer ces dysfonctionnements, sans parler de vos propos « *sur les renforts qui permettront de résoudre les difficultés dans les prochains jours* » comme vous osez le dire dans la Dépêche du Midi !

Que le plus haut fonctionnaire de notre administration, et vous avec, se permette dans cette situation de reporter ainsi une négociation qui concerne 94 000 agent·e·s est inacceptable.

Si le Directeur Général ne supporte pas le débat public, la contradiction et la triste réalité du terrain qui est de son fait et de celui du gouvernement qu'il soutient, s'il ne supporte pas une réalité exprimée par les organisations syndicales dans la presse, il peut quitter son poste.

Ce qu'il vient de faire est une attaque supplémentaire de la liberté d'action et d'expression syndicale et c'est inacceptable. C'est aussi une marque lourde de mépris envers les personnels de la DGFIP.

Et comme nous, nous respectons les personnels de la DRFiP 31, nous vous demanderons une audience dans les prochains jours pour aborder les points qui ne sont pas soumis au vote de ce CSAL.

Les élu·e·s de Solidaires Finances Publiques 31,